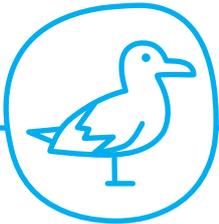




## BIODIVERSITÉ

# CONNAÎTRE LE MILIEU NATUREL ET SES ENJEUX ÉCOLOGIQUES



En France, 14% des mammifères, 32% des oiseaux nicheurs et 19% des poissons d'eau douce sont menacés.

## POURQUOI AGIR EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ?

Le mot biodiversité est la contraction de biologique et diversité. La biodiversité inclue toutes les espèces vivantes sur la Terre, leur relation entre elles et avec leurs habitats naturels et plus globalement leurs milieux de vie. C'est la vie sous toutes ses formes et avec toutes ses interactions.

La biodiversité nous rend des « services » en régulant le climat, en assurant notre alimentation, en améliorant la qualité de l'eau, en limitant l'érosion côtière, mais aussi en nous offrant des services « culturel », gages de notre bien-être.

La biodiversité est victime d'une érosion massive et la France est le 6ème pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces menacées.

De nombreuses données collectées permettent de dresser un état des lieux global de la biodiversité en France et de définir les enjeux écologiques actuels. A leur échelle, les communes et les ports de plaisance Pavillon Bleu ont aussi un rôle de connaissance et de prise en compte des enjeux écologiques de biodiversité !

## QUEL EST LE CRITÈRE PAVILLON BLEU ?

Le critère « CONNAÎTRE LE MILIEU NATUREL ET SES ENJEUX ÉCOLOGIQUES » est le **point de départ de votre stratégie en faveur de la biodiversité.**

- Le critère demande de connaître et comprendre le milieu naturel, les interactions entre les espèces et leurs habitats, ainsi que les enjeux écologiques associés.
- Cet état des lieux permettra de définir, dans un second temps, les actions de préservation, de restauration, d'éducation à mener avec les acteurs de votre territoire.



## COMMENT AGIR ?

# 94 %

des habitats marins et côtiers d'intérêt communautaire évalués en métropole sont en mauvais état.

→ En réalisant un inventaire de la biodiversité locale qui dresse un diagnostic écologique du territoire et fait l'état des lieux initial du milieu naturel. Plusieurs solutions prenant en compte la diversité de taille des communes lauréates, les situations géographiques et les ressources humaines et financières à votre disposition. Pour ce faire, voici les différentes échelles spatiales et solutions qui existent pour répondre réaliser un inventaire et répondre au critère :

1. **L' espace naturel déjà répertorié** : en s'appuyant sur des inventaires déjà existants (ZNIEFF, Natura 2000, Réserve naturelle Régionale, etc.).
2. **La commune** : en réalisant un inventaire qui répertorie de façon exhaustive la biodiversité communale et les enjeux écologiques associés. Il existe, par exemple, les « Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) » ou les « Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC) ».
3. **Un site naturel (marin ou terrestre) spécifique** : en inventoriant une partie de la commune, une plage, une zone humide, etc. en faisant appel à des écologues ou des associations naturalistes locale.

## RESSOURCES



### Financement

Des subventions existent pour financer de telles initiatives !

- L'Office Français de la Biodiversité, lance chaque année **un appel à projets « Atlas de la biodiversité communale »**. 2400 communes et structures intercommunales ont ainsi été aidées dans la réalisation de leur atlas entre 2017 et 2021
- Les Conseils Régionaux
- Le recrutement d'une personne en Service Civique pour vous accompagner dans votre démarche



### Être accompagné

Quels acteurs pour vous accompagner dans votre démarche ?

- Les Observatoires régionaux de la biodiversité s'ils existent
- L'Office Français de la Biodiversité, notamment pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale
- La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)
- Les conservatoires botaniques
- Les Parc Naturels Régionaux
- Le Conservatoire du Littoral
- Les universités locales
- Les citoyens, à travers les programmes de sciences participatives : <https://www.mnhn.fr/fr/participer-a-la-science>



### Ressources documentaires

Quelques ressources documentaires pour vous guider dans votre démarche

- Recherchez si votre commune, région ou département a déjà réalisé un inventaire : <https://abc.naturefrance.fr/>
- L'Atlas de la Biodiversité Communale <https://www.ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale>
- Qu'est ce que la biodiversité ? <https://www.ofb.gouv.fr/quest-ce-que-la-biodiversite>
- Quelques chiffres sur la biodiversité marine et le milieu marin : <https://www.ofb.gouv.fr/le-milieu-marin>
- La biodiversité en France, 100 chiffres expliqués sur les espèces : La biodiversité en France (100 chiffres expliqués) : <https://inpn.mnhn.fr/docs/communication/livretInpn/Livret-INPN-especes-2021.pdf>

